



Jean-Louis PAPIN

POUR VIVRE LE MINISTÈRE PRESBYTÉRAL DANS LE CONTEXTE ACTUEL ⁽¹⁾

*A*u cours de la Messe Chrismale, nous sommes invités à renouveler les engagements de notre ordination, à redire devant le Peuple de Dieu notre volonté d'être fidèles au don de nous-mêmes que nous avons fait ce jour-là pour le service de l'Eglise et l'annonce de l'Évangile.

Nous sentons bien, les uns et les autres, que ce renouvellement de nos engagements faits une fois pour toutes n'est pas de trop. Les couples unis par le sacrement du mariage ainsi que les personnes engagées dans la vie consacrée ressentent la même nécessité tellement les conditions dans lesquelles nous avons à vivre sont évolutives.

(1) Rencontre avec les prêtres du diocèse de Nancy et Toul le Mardi Saint 2006 (11 avril 2006).

Un ministère à l'épreuve

Du fait des évolutions ecclésiales

S'agissant des prêtres, les interrogations sont particulièrement fortes aujourd'hui tant pour les plus âgés que pour les plus jeunes. Aucune génération n'est épargnée. Les plus anciens s'inquiètent pour l'avenir d'un ministère auquel ils se sont donnés et pour ceux qui devront l'assumer dans les prochaines années. Les plus jeunes, même s'ils n'ont pas connu les années fastes où les prêtres étaient nombreux, s'inquiètent de ce que sera leur ministère, de son contenu et des conditions de son exercice. Quant aux générations situées entre les plus anciens et les plus jeunes, elles éprouvent chaque jour davantage le poids d'une charge croissante que nous peinons à alléger et surtout à redéfinir.

A cela s'ajoutent les modalités nouvelles d'exercice du ministère qu'appelle le surgissement de nouveaux responsables ecclésiaux : baptisés laïcs avec ou sans lettre de mission, diacres permanents... Cette émergence fait bouger l'exercice du ministère presbytéral et le situe désormais dans un jeu de relations et d'articulations qui conduit chacun à redéfinir sa place et sa mission dans le respect de la place et de la mission des autres. Tout cela est porté par des personnes ayant chacune leur histoire, leur caractère, leur sensibilité spirituelle et apostolique. C'est assurément une richesse. C'est aussi un défi à relever presque quotidiennement qui peut s'avérer parfois être une épreuve. Certains se réjouissent d'avoir à vivre ainsi leur ministère et, de fait, le vivent assez bien. D'autres qui ont souhaité le vivre ainsi se heurtent à des difficultés pouvant vite entraîner des situations de blocage. D'autres encore pensent ne pas pouvoir vivre le ministère autrement que ce qu'ils ont toujours vécu.

Du fait de pratiques d'évangélisation qui se cherchent

Il y a aussi le flou dans lequel se vit aujourd'hui l'évangélisation. Ce que nous avons privilégié et mis en œuvre avec fruit pendant de nombreuses années s'avère aujourd'hui déconnecté de ce qui fait la vie, les attentes, les rythmes, les catégories de pensée de nos contemporains. L'organisation paroissiale y est confrontée, mais aussi les mouvements, la proposition et l'éducation de la foi, la vie liturgique et sacramentelle, le langage que nous employons. Que faut-il faire ? Que faut-il privilégier ?

Que faut-il abandonner ? Ces questions et d'autres sont à l'origine de la démarche diocésaine dans laquelle nous sommes engagés. *Passer sur l'autre rive* (1), c'est nous mettre en mouvement, c'est nous donner la possibilité de décoller de pratiques désormais stériles pour nous ouvrir à la nouveauté de l'Esprit et ouvrir des perspectives de vie en Eglise et de proposition de l'Evangile qui auront quelque chance de résonner positivement dans le cœur de nos contemporains.

Du fait des évolutions de la société.

Aux évolutions d'ordre ecclésial s'ajoutent celles de notre société, le climat culturel et moral dans lequel nous vivons, le contexte de sécularisation et d'indifférence massive, parfois aussi de dérision à l'égard des convictions religieuses. Cela n'est pas sans nous atteindre, avec les conséquences que nous connaissons sur notre propre engagement, sur notre état de vie et sur les communautés chrétiennes : diminution et vieillissement, difficulté à susciter des prises de responsabilité, écart entre ce que nous célébrons dans les sacrements de la foi et les motivations difficiles à discerner qui conduisent encore un nombre non négligeable de nos contemporains à s'adresser à l'Eglise pour marquer une étape de leur vie. Cet écart ne nous est pas extérieur. Nous le vivons en nous de telle sorte que ce qui devrait nourrir notre ministère le rend insupportable. Je n'oublie pas non plus l'épreuve que constitue pour beaucoup d'entre vous le fait de n'avoir connu durant les nombreuses années de leur ministère que la lente érosion des communautés chrétiennes et des équipes de militants chrétiens.

Une épreuve objectivement déstabilisante...

Oui, nous sommes à l'épreuve avec ce que cela génère de souffrance, de crise, de déstabilisation, de doutes, de tentations. Ce que la lettre aux catholiques de France disait il y a dix ans de la situation de la société et de l'Eglise est toujours aussi vrai. Vous connaissez ce passage souvent cité : « *Un monde s'efface, un autre est en train d'émerger... Des équilibres anciens sont en train de disparaître, et les équilibres nouveaux ont du mal à se constituer...* ». Ces phrases-là ne sont pas que des mots. Notre société agitée et inquiète face à l'avenir les éprouve concrètement,

(1) Thème du projet pastoral du diocèse, lancé depuis quelques mois.

et aussi notre Eglise et nous-mêmes dans notre ministère. Nous ne sommes pas seuls à peiner. Mais l'épreuve n'est pas que négative. Elle appelle au discernement, à la purification, à l'approfondissement et au renouvellement.

... à laquelle s'ajoute la subjectivité du ressenti

J'emprunte cette réflexion à Jean-Louis BLAISE, vicaire général de Verdun, dans une intervention faite en mars 2004 au Conseil presbytéral de Metz. « *Le ressenti, c'est cet ensemble d'impressions et de réactions qui sont là, qui s'imposent à nous avant que nous ouvrons la bouche, qui colorent tout ce que nous faisons, qui imprègnent notre manière d'être. Ce ressenti marque notre interprétation des événements et la façon dont nous les vivons, il fait partie de ce que nous sommes, il fait corps avec nous. Nous ne pouvons pas ne pas composer avec lui. Nous n'avons pas le droit de l'ignorer ni de le refouler* ». D'où, ajoutait-il, l'importance d'avoir des lieux pour le nommer afin de ne pas nous laisser submerger par lui.

Un challenge à relever

Le constat que je viens de faire n'est pas suffisant. Il y a aussi ce qui nous réjouit, nous mobilise, nous dynamise. Mais il n'en demeure pas moins que le fond de tableau est éprouvant.

Si nous en restions-là, nous manquerions gravement à notre responsabilité. A la fin du mois dernier, j'étais invité par l'évêque de Moulins pour une intervention dans le cadre d'une fête diocésaine de l'apostolat des laïcs et des associations catholiques. Le thème qui m'avait été donné était formulé ainsi : *Proposer l'Évangile, un challenge*. Je suis allé voir dans un dictionnaire le sens exact de *challenge*. Surtout employé dans le langage sportif, il désigne une épreuve et plus largement une entreprise difficile dans laquelle on s'engage avec la volonté de réussir, mais sans en être pleinement assuré. Nous ne sommes pas loin de ce que nous avons à vivre. L'épreuve est là. L'entreprise est difficile. Mais nous voulons nous y engager ensemble avec foi, espérance, intelligence et volonté, assurés que Dieu n'abandonne ni son peuple ni ceux qui se sont donnés de tout leur cœur à lui et à son œuvre.

Pour relever le challenge

Au niveau national

Il y a ce qui peut et doit faire l'objet d'une réflexion et de propositions sur un ensemble plus large que notre diocèse. La question du ministère des prêtres dans les Eglises diocésaines est une question à laquelle la Conférence des Evêques de France a enfin donné priorité. Elle fait actuellement l'objet d'un travail mené par une équipe d'évêques animée par l'archevêque de Poitiers, Albert ROUET. Il ne s'agit pas simplement d'un petit groupe de travail auquel on confierait une question délicate pour s'en débarrasser, mais d'une mission de réflexion sur un sujet retenu par au moins les deux tiers des évêques réunis en Assemblée plénière et confiée à un groupe de travail dont le président est élu par cette même Assemblée plénière. C'est dire notre volonté de nous engager sur la question du ministère des prêtres.

Ce groupe de travail a commencé sa réflexion. Lors de notre Assemblée plénière d'avril, Monseigneur ROUET a présenté la perspective dans laquelle il propose de traiter la question du ministère des prêtres, invitant à l'aborder non comme un en-soi mais dans son rapport aux communautés chrétiennes, en relation avec les autres ministères ordonnés, institués, reconnus... Nous devrions avoir des éléments plus précis pour notre assemblée de novembre.

Au niveau de la province ecclésiastique

Ceci ne nous dispense pas de mener notre propre réflexion dans le cadre plus restreint de notre province ecclésiastique. C'est ainsi que l'IREP (Instance régionale évêques/prêtres) a consacré à cette question sa session d'octobre 2004. Le thème avait été formulé ainsi : *Dans une Eglise qui se définit comme communion missionnaire, au cœur des restructurations, comment aidons-nous les prêtres à vivre le présent et à penser l'avenir ?* Le but de ces rencontres n'est pas de prendre des décisions mais de nourrir la réflexion que chaque diocèse doit mener chez lui. Divers axes à prendre en compte avaient émergé : équilibre de vie et santé, diversité des interlocuteurs, articulation entre *être et fonction*, évaluation, etc.

A noter aussi les sessions organisées au Mont Sainte Odile par les services de formation permanente de Lorraine et d'Alsace. La dernière a eu lieu en mars dernier. Les échos ont été largement positifs.

Au niveau de notre diocèse.

La question du ministère des prêtres ne saurait être absente de la démarche diocésaine *Passons sur l'autre rive*. Le passage est d'ailleurs en train de se faire du fait de la réalité qui nous y pousse.

Une réalité qui nous bouscule

Cette réalité, c'est très concrètement la renonciation à leur charge de curés de paroisse et de prêtres coopérateurs parvenus dans leur 75^e année. Ce sont aussi les ennuis de santé qui rendent impossible d'ajouter de nouvelles responsabilités. La zone Nord du diocèse est particulièrement concernée. Mais il y a aussi le doyenné des Deux-Vallées, le Lunévillois, le doyenné de Saint-Nicolas-de-Port, la Seille, la périphérie de Nancy... Les mouvements et les services sont également conduits à repenser la relation avec le ministère ordonné.

La réalité qui nous bouscule, ce sont encore les instances pastorales nouvelles que nous mettons en place, notamment les EAP. Elles conduisent à situer autrement le ministère ordonné. Le Conseil diocésain de pastorale a regretté que la mise en place des EAP n'ait pas été accompagnée d'une instance et de procédures d'accompagnement. Ce qui fait que les inévitables tâtonnements, les tensions, parfois les conflits ne trouvent pas de lieux pour être objectivés, analysés et dépassés. Aussi, le Conseil diocésain de pastorale a constitué une commission dont la mission était de me faire des propositions sur l'accompagnement et le suivi des EAP. Cette commission a rendu compte de sa démarche à chaque session du CDP et a fait une proposition lors de la session du début de ce mois. Cette proposition, validée par l'ensemble du Conseil, demande la création d'une équipe diocésaine au service de la vie des EAP, composée de cinq ou six membres. Je n'en dis pas davantage car, avant de reprendre cette proposition dans le cadre du conseil épiscopal, il me paraît nécessaire de la soumettre au Conseil presbytéral.

Les propositions du Conseil presbytéral.

J'en viens maintenant au travail mené par le Conseil presbytéral sur la question du ministère des prêtres. Le conseil avait placé cette question en tête de ses préoccupations. Vous en avez été régulièrement informés par les comptes-rendus adressés par le bureau.

Le Conseil presbytéral avait déterminé deux axes de réflexion qui ont donné lieu à deux commissions de travail : le premier axe portait sur l'évaluation du ministère des prêtres et l'autre sur l'importance des divers enracinements pour bien vivre le ministère. Au terme de ce travail en commissions, les propositions ont été relues, amendées et validées par l'ensemble du Conseil presbytéral qui me les a remises. Le conseil épiscopal a particulièrement travaillé la proposition concernant l'évaluation et commencé à travailler celle qui concerne les enracinements. Je vais maintenant les reprendre l'une après l'autre.

L'évaluation

Cette question est venue du sentiment éprouvé par les membres du Conseil presbytéral, se faisant aussi l'écho d'un certain nombre de prêtres, qu'il y avait une insuffisance de notre part, c'est-à-dire de l'évêque et de ses proches collaborateurs, dans l'accompagnement des missions qui vous étaient confiées. Pour faire court, on entendait ce genre de réflexion : « *Vous nous appelez pour une mission, vous êtes alors heureux de nous trouver pour y répondre, mais après on ne vous voit plus...* ». C'est peut-être un peu caricatural mais cela exprimait un manque et une souffrance. Manque d'autant plus ressenti que le contexte ecclésial et culturel est particulièrement évolutif et déstabilisant. Il appelle à des réajustements fréquents. Or, comment permettre cela s'il n'y a pas évaluation et relecture régulières ? C'est aussi le rappel que toute mission demeure une mission confiée dont on doit rendre compte. On n'en est jamais propriétaire.

J'ai utilisé alternativement deux mots : *évaluation* et *relecture*. Ces deux mots ne recouvrent pas la même chose. Mais on doit les tenir ensemble. L'évaluation développe une perspective plus objective. Elle permet de vérifier la réalisation d'objectifs, de discerner les obstacles, d'envisager une éventuelle modification. Il s'agit aussi d'évaluer les modalités d'exercice de la responsabilité, notamment les articulations avec les autres responsables pastoraux et ecclésiaux, et les conditions d'exercice du ministère. Une telle évaluation suppose que certains points soient déterminés et formulés explicitement au moment de la nomination pour pouvoir ensuite être repris. La relecture est plus subjective. Elle doit permettre à chaque prêtre de dire comment il vit son ministère. Elle prend davantage en compte la personne.

Nous avons donc repris cette question de l'évaluation en conseil épiscopal et en équipe épiscopale. Car valider la proposition qui nous était faite impliquait au plus au point le ministère épiscopal, c'est-à-dire l'évêque lui-même et ses collaborateurs immédiats. Etait-ce faisable et réaliste ? Le surcroît de travail que cela allait demander serait-il supportable ? En effet, il ne s'agit pas de promulguer des textes qui ne pourront pas être appliqués. Après réflexion, la décision a été prise de mettre en œuvre une pratique d'évaluation et de relecture des missions confiées aux prêtres par nomination. Un texte présentant les modalités de cette pratique vous sera envoyé prochainement.

Un ministère enraciné

J'en viens à la seconde proposition du Conseil presbytéral : *Prêtres : une vie et un ministère bien enracinés*. Si quelques suggestions de ce texte requièrent des initiatives diocésaines, d'autres relèvent de la responsabilité de chacun. Cependant, il n'est pas inutile de les rappeler.

Enracinement humain

Il y est question d'hygiène et de rythme de vie, d'équilibre relationnel, de développement d'intérêts particuliers... Trois propositions sont faites auxquelles j'ajouterai une quatrième :

- un vrai temps de vacances, c'est-à-dire trois semaines consécutives comprenant deux dimanches. Evidemment, cela doit se programmer à l'avance sinon on se laisse prendre par des engagements. Il est nécessaire aussi de s'organiser, au moins au niveau d'un doyenné, pour savoir ce qu'on fait des dimanches et des mariages. S'agissant des dimanches, on peut n'envisager qu'une seule messe dominicale dans la paroisse et même une liturgie de la Parole avec possibilité de communier. Aux doyens et au vicaire épiscopal de zone de porter cette préoccupation pour permettre à ceux qui le souhaitent de partir pendant un temps convenable. Ceci dit, il y aura toujours des paramètres personnels : pour certains, une dizaine ou une douzaine de jours suffisent, d'autres préfèrent rester sur place, d'autres disent qu'ils aimeraient partir mais ne savent pas où aller... C'est vrai, mais on peut sans doute chercher des lieux d'accueil abordables.

- un temps de repos hebdomadaire, c'est-à-dire une journée sans réunion, sans responsabilité de célébration, sans rendez-vous... Une journée où on peut faire ce qu'on a envie de faire : bricoler, lire, rendre visite à la famille, à des amis, se mettre à l'écart pour la prière... C'est entré dans les coutumes et les règles d'un certain nombre de diocèses. Cela ne semble pas être le cas chez nous. Et pourtant, nous avons, nous aussi, à concrétiser cette dimension du Jour du Seigneur.

- le recours à des soutiens spécifiques : médecin traitant, amis, confrères, accompagnateur spirituel... C'est évidemment de la responsabilité de chacun de veiller à cela, mais pas seulement. Lorsqu'on voit un confrère se laisser aller au plan de l'hygiène de vie, de la tenue vestimentaire, de la fidélité aux engagements sacerdotaux, on a le devoir d'intervenir avec toute la délicatesse nécessaire... C'est une exigence de la fraternité sacerdotale. Nous pouvons réentendre la parole biblique : « *Qu'as-tu fait de ton frère ?* ».

- un logement convenable.

Enracinement dans le Christ

Nous sommes d'abord des baptisés, destinataires de la Bonne Nouvelle, avant d'en être les annonciateurs. Nous avons à l'accueillir, à nous convertir, à développer une vie sacramentelle, à prendre le temps de la prière, du ressourcement spirituel, de la relecture de vie à la lumière de l'Evangile. Il y a aussi tout ce qui concerne l'approfondissement de la foi, la formation permanente. Nous ne pouvons pas nous contenter de ce que nous avons reçu au séminaire. Il y a là une exigence de la foi et du ministère qui nous est confiée. Ce que, comme prêtres, nous prônons pour tout chrétien et spécialement pour les laïcs auxquels nous confions des responsabilités, mettons-le en œuvre pour nous-mêmes.

A ce sujet, le Conseil presbytéral fait deux propositions :

- organiser des événements fondateurs communs au presbyterium (ex. : retraite sacerdotale diocésaine...). Avant cela, je rappellerai d'abord l'importance pour chacun de programmer ce temps de retraite annuelle qui permet de revenir à la source de notre vie et de notre ministère, et de prendre le recul qui permet la relecture chrétienne de ce que nous vivons. Quant à la proposition d'un temps commun, elle existe

déjà avec un succès réduit : la retraite sacerdotale diocésaine. Je sais que certains ont leurs habitudes ailleurs. Pourquoi ne pas alterner ? Il n'est pas sans signification et sans fécondité pour notre vie en presbyterium de vivre ensemble de tels temps. Personnellement, j'ai vécu ces retraites diocésaines à deux reprises, participant aussi une année sur deux à la retraite organisée pour les évêques de la province. Je m'engage autant que cela me sera possible à participer chaque année à la retraite sacerdotale diocésaine. Cela nous situe différemment les uns par rapport aux autres. C'est aussi un temps favorable de rencontre personnelle des prêtres avec leur évêque.

Ceci dit, je sais bien que ces retraites diocésaines, même si je souhaite qu'elles soient davantage fréquentées, ne rassembleront pas le plus grand nombre. Je me demande donc s'il ne faudrait pas proposer chaque année pour les prêtres une journée de recollection, comprenant, si c'est possible, une nuit (du dîner au lendemain en fin d'après-midi). Etant donnée la configuration du diocèse, il faudrait peut-être en proposer deux. Je souhaite qu'on étudie cette idée. Pourquoi ne pas commencer l'année prochaine qui, dans le cadre de la démarche diocésaine, sera une année consacrée au Christ ?

- Quant à la possibilité pour un prêtre de vivre une année sabbatique, chacun sait que j'y suis tout à fait favorable. Je l'ai dit dès mon arrivée dans le diocèse. Pour autant, je ne peux pas dire que les suggestions et propositions faites à tel ou tel à l'occasion d'un changement aient eu beaucoup de succès. Je le regrette car, compte tenu des exigences actuelles du ministère, ce n'est pas un luxe de prendre un temps un peu long de ressourcement intellectuel et de relecture du ministère. Certes, cela demande qu'on se détache de ce qu'on faisait, qu'on accepte aussi des remises en question... Mais on a tout à y gagner.

Enracinement presbytéral

Le presbyterium est une réalité fondamentale de notre ministère. Un prêtre n'est pas prêtre isolément. L'ordination fait entrer dans un ordre. Cela se concrétise par l'intégration dans un presbyterium diocésain constitué de tous les prêtres incardinés et de ceux qui ont reçu mission de l'évêque dans ce diocèse. Ce qui implique de vivre une fraternité sacerdotale concrète, de reconnaître et d'accueillir la diversité des sensibilités, des charismes et des missions au sein du presbyterium, de

nous soutenir mutuellement quand viennent les difficultés. Cette fraternité a sa source dans le sacrement de l'Ordre et son aliment dans l'Eucharistie.

- Le conseil presbytéral suggère d'organiser ou de favoriser des rencontres gratuites et fraternelles entre prêtres. Je pense que c'est à chacun de porter cette préoccupation là où il est et de faire des propositions. C'est même une responsabilité particulière du doyen. Je sais que des initiatives se prennent ici et là, qu'il y a des habitudes de sortie commune, de repas pris ensemble... Comment maintenir et favoriser cela dans un avenir où le risque sera celui de l'éloignement les uns des autres et donc de l'isolement ? C'est une question à garder. Faut-il des propositions ou des facilitations diocésaines ? Si oui, de quelle nature ?

- L'enracinement dans un presbyterium se vit aussi à travers des temps de formation communs. Il me semble que pendant un certain temps on a laissé cela de côté au profit de la formation des laïcs et avec les laïcs. Or, nous avons à nous retrouver aussi entre prêtres, non pas dans un esprit de clan, mais parce que nous portons des questions spécifiques à traiter entre nous et que cela contribue à constituer le presbyterium. Quelques propositions ont été faites ces deux dernières années dans un cadre interdiocésain. Y aurait-il intérêt à avoir de temps à autres une proposition diocésaine ? C'est à réfléchir par le service diocésain de la formation permanente.

- Il y a un autre élément que le conseil presbytéral ne reprend pas dans ses propositions mais qu'il évoque dans les attendus : c'est la concélébration eucharistique. C'est évidemment un élément important de la vie d'un presbyterium. Cela se concrétise de façon exceptionnelle dans la célébration de la messe chrismale. C'est aussi à vivre de manière plus restreinte dans les différents secteurs du diocèse. Le conseil presbytéral alerte à juste titre sur cette question : « *Dans une situation de pénurie, l'enjeu proprement sacramentel de la concélébration eucharistique ne doit pas être perdu de vue. C'est un lieu où se constitue et s'exprime l'unité du presbyterium* ». J'observe que cela se vit souvent à l'occasion des confirmations. Mais il y a certainement d'autres moments possibles.

Enracinement dans l'Eglise universelle

L'incardination, l'inscription dans un presbyterium diocésain ne limitent pas le ministère presbytéral aux frontières d'un diocèse. Comme le rappelait Jean-Paul II dans l'exhortation *Pastores dabo vobis*, le ministère presbytéral a une ampleur universelle. Cela est d'autant plus incontournable aujourd'hui que nous vivons une dynamique de mondialisation des échanges, des déplacements, des informations qui nous permettent des perceptions et des initiatives que les générations antérieures ne pouvaient pas avoir. Ce phénomène nous permet aussi de toucher du doigt l'Eglise dans sa dimension universelle. Comment ne pas passer à côté de cela ? Comment l'intégrer ? Comment nous y inscrire ? Le conseil presbytéral évoque plusieurs pistes :

- L'accueil de prêtres étrangers. C'est en effet une possibilité... peut-être même une nécessité en raison de notre appauvrissement. Nous bénéficions déjà de la présence et du ministère de plusieurs prêtres venus de pays africains. Je les remercie vivement pour le service qu'ils rendent. D'autres, nombreux, frappent à la porte. Il nous faut répondre avec discernement, ne rien faire sans accord avec l'évêque du diocèse d'origine. Il est important que cela s'inscrive dans des relations d'Eglise à Eglise. Il faut éviter aussi le risque, par un accueil trop facile, de dégarnir des diocèses qui ont peut-être plus de vocations que nous mais qui ont aussi des besoins importants. Ceci dit, et dans ces conditions, je ne suis pas opposé à l'accueil de prêtres étrangers pour un temps déterminé. Cela ne peut que nous faire du bien, nous ouvrir à d'autres réalités, à d'autres manières de vivre l'Eglise et la mission, nous sortir de problématiques stériles. Sachons accueillir ces prêtres, les aider à trouver leur place dans le presbyterium, aider les communautés chrétiennes à les accueillir.

- La promotion du statut des prêtres *Fidei donum*, dans les deux sens. J'y suis favorable, y compris pour qu'un prêtre de chez nous soit envoyé ailleurs. Notre situation de pauvreté ne doit pas être un empêchement absolu, même si elle rend plus difficile un tel envoi. Si je recevais des demandes explicites de confrères étrangers, ce qui n'a été le cas qu'une fois depuis que je suis à Nancy, et s'il y a de fait un candidat, je suis prêt à étudier l'affaire positivement. Dans l'unique cas que je connaisse, il y avait de fait un prêtre pressenti. J'ai accepté. Il s'agit de

Paul PFISTER qui est au Mali. Et si un prêtre du diocèse vient me trouver pour me faire part d'un désir de se mettre à la disposition de diocèses étrangers, je suis prêt à étudier avec lui cette éventualité et à chercher comment ce désir et cette disponibilité pourraient se concrétiser.

- Le conseil presbytéral fait une dernière suggestion qui me paraît intéressante. Il se trouve que notre position géographique nous met en proximité d'autres pays européens. J'ai toujours pensé que nous devrions mettre à profit ce positionnement pour nous ouvrir aux réalités ecclésiales et apostoliques voisines des nôtres : Belgique, Luxembourg, Allemagne. Il y a bien Euregio, instance transfrontalière de pastorale des jeunes, mais qui peine à être autre chose que l'instance qui nous permet de participer ensemble aux JMJ. Il y a eu autrefois des relations plus étroites qu'elles ne le sont aujourd'hui entre prêtres du Pays-Haut et prêtres belges, luxembourgeois, allemands. A la dernière session du Conseil diocésain de pastorale, on nous a présenté l'important projet de développement de Esch/Belval, au Luxembourg, qui aura des incidences sur une partie de la Lorraine : emplois, université, logement, etc. J'ai suggéré qu'on puisse inviter, dans une prochaine session, des responsables du diocèse de Luxembourg. Il est vrai que les problématiques entre eux et nous sont très différentes, que cela ne facilite pas la rencontre, mais je pense que nous manquons quelque chose en ne profitant pas de cette proximité. Je signale cependant que nous serons partie prenante de l'opération : Luxembourg, ville culturelle européenne qui doit se dérouler en 2007. Et, plus proche de nous, nous avons tenu un stand avec le diocèse de Metz au Katholikentag à Sarrebrück. Comment avancer sur cette question européenne, notamment sur le plan des relations entre prêtres ? Toutes les suggestions seront les bien venues.

Le Conseil presbytéral concluait ses propositions en émettant deux souhaits :

- que je m'adresse aux prêtres du diocèse pour rappeler l'enjeu de ces enracinements. C'est ce que je viens de faire. Mais le plus important pour moi est de discerner ce qui peut être proposé au niveau du diocèse pour faciliter et nourrir ces enracinements importants, étant entendu que certains sont de la responsabilité de chacun de vous.

• que j'adresse un message aux catholiques du diocèse sur ce même thème des enracinements du ministère presbytéral afin que, non seulement ils en soient conscients, mais que pour les faciliter ils en acceptent les conséquences sur la présence ou la moindre présence des prêtres à leur service. On peut parler avec conviction de la nécessité de prendre des vacances ou un jour de repos hebdomadaire, de dégager du temps pour de la formation, un ressourcement spirituel, un temps de convivialité, de permettre à un prêtre de partir trois ans ou plus dans un autre pays, de préparer l'accueil chez nous de prêtres étrangers. Encore faut-il que les chrétiens acceptent cela et le rendent possible. Ce sera l'objectif du message que je leur adresserai avant la fin de la présente année pastorale.

Mgr Jean-Louis Papin,
évêque de Nancy et Toul,
Vice-président de la Conférence
des Evêques de France.